

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°011-1

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2018

L'AN deux mille dix huit, le 17 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 janvier 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENZI Ling.

Excusés :

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Salah CHIBAH

Monsieur Mohamed Fathi TLILI

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Guillaume SANON

Madame Hana RABAH

Monsieur Rachid ZAIRI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Kilani KAMALA

Madame Sophie VALLY

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Jean-François MONINO

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Délibération supprimant et créant des postes au sein de la Direction Générale Adjointe des Ressources - Suppression de postes au sein de la DACP.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment les articles 3-3 et 3-4 ;

Vu l'avis des comités techniques du 18 octobre et du 15 novembre 2017 portant sur la réorganisation de la Direction des bâtiments et des moyens techniques ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de prendre en compte les modifications d'organisation, les mouvements de personnel et les besoins des services notamment au sein de la Direction des Achats et de la Commande Publique ;

Adoption à l'unanimité par 38 pour , 4 se sont abstenus(Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Rachid ZAIRI)

DELIBERE :

DECIDE la suppression, à compter du 1er février 2018, des emplois permanents à temps complet suivants au sein de la Direction des Achats et de la Commande Publique :

- 1 emploi d'adjoint.e administratif.ive exerçant les fonctions d'assistant de gestion administrative au sein de la Direction des Achats et de la Commande Publique ;
- 1 emploi d'adjoint.e administratif.ive exerçant les fonctions d'assistant budgétaire et comptable au sein de la Direction des Achats et de la Commande Publique.

AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

DIT que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Reçu en préfecture le : 19/01/18
Publié le : 19/01/18
Certifié exécutoire : 19/01/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

